

RAPPORT RSE

2023



CARDIF LUX VIE
GROUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change

EDITO



Contexte géopolitique instable, renforcement des inégalités dans le monde, urgence climatique... L'année 2023 a été complexe et les conséquences se sont fait sentir partout dans le monde. Face à cela, les comportements de consommation changent, les attentes des citoyens évoluent et cette dynamique a forcément des répercussions sur la façon dont nous conduisons nos activités.

Chez Cardif Lux Vie, nous agissons en mettant l'impact au cœur de nos décisions d'investisseur, d'assureur et d'employeur.

Allier performance financière et extra-financière pour gérer l'épargne de manière plus durable fait clairement partie de nos priorités d'investisseur. En 2023, nous avons continué à intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) à nos choix d'investissement et nous avons poursuivi avec ambition notre objectif d'augmenter la part responsable de nos encours.

Cet état d'esprit engagé guide également la façon dont nous faisons vivre nos relations avec nos parties prenantes externes. En effet, nous avons mis en place l'an dernier de nombreuses actions pour permettre à nos partenaires de mieux intégrer les stratégies ESG au sein de leurs modèles d'activités.

Fidèle à la mission de notre actionnaire BNP Paribas Cardif, nous sommes également convaincus que faire évoluer notre modèle, c'est tirer profit de toutes les opportunités liées aux évolutions technologiques afin de rendre nos offres et nos produits toujours plus accessibles. Pour cela, nous avons continué à innover en fluidifiant nos process et en simplifiant nos parcours.

Face aux réalités de notre environnement, je demeure convaincu que l'engagement sociétal de notre entreprise vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes est un incontournable. Nous agissons en tant qu'employeur pour proposer à nos collaborateurs un cadre de travail inclusif et épanouissant et nous sommes impliqués au Luxembourg dans de nombreux projets en faveur de l'intérêt collectif.

Le sens de l'engagement, du partenariat et de la solidarité sont des valeurs précieuses qui font le succès de Cardif Lux Vie depuis 30 ans. Je suis convaincu qu'elles seront le socle de notre développement futur.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Draznieks', written in a cursive style.

Alexandre DRAZNIEKS
CEO Cardif Lux Vie

SOMMAIRE

INVESTISSEUR

I.

UN INVESTISSEUR RESPONSABLE
ET ENGAGÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

NOTRE DÉMARCHE AU SEIN DU FONDS GÉNÉRAL

P. 5

UNE GESTION DE L'ÉPARGNE PLUS DURABLE
EN ALLIANT PERFORMANCE FINANCIÈRE ET EXTRA-FINANCIÈRE

P. 28



II.

UN ASSUREUR MOBILISÉ
POUR RENDRE L'ASSURANCE PLUS ACCESSIBLE

L'INNOVATION AU SERVICE D'UNE EXPÉRIENCE SIMPLIFIÉE

P. 31

DES PRODUITS ET DES PARCOURS PLUS ACCESSIBLES ET INCLUSIFS

P. 33

ASSUREUR

ORGANISATION

III.

UNE ORGANISATION RESPONSABLE QUI INTÈGRE
LES IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX
AU CŒUR DE SON MODÈLE D'AFFAIRES

UNE CULTURE D'ENTREPRISE QUI PROMeut LA DIVERSITÉ
ET L'INCLUSION DE TOUS

P. 36

UN CADRE DE TRAVAIL FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPES

P. 37

UNE COMPAGNIE SOUCIEUSE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL
DE SES ACTIVITÉS

P. 38

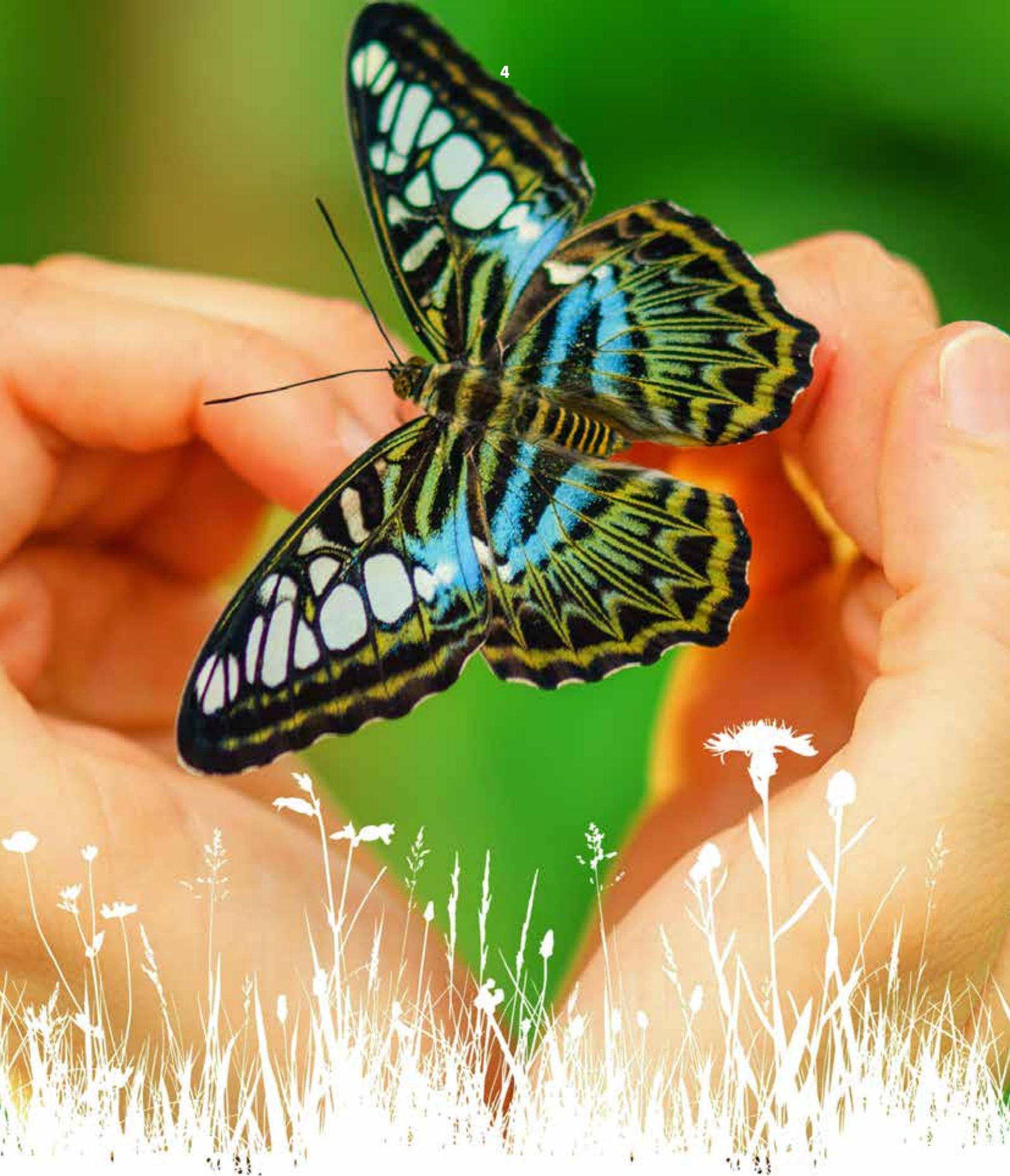
UNE COMPAGNIE ENGAGÉE AU SEIN DE SON TISSU LOCAL

P. 39

DES COLLABORATEURS ENGAGÉS EN FAVEUR DE L'INTÉRÊT COLLECTIF

P. 40





**UN INVESTISSEUR RESPONSABLE
ET ENGAGÉ POUR L'ENVIRONNEMENT**

NOTRE DÉMARCHE AU SEIN DU FONDS GÉNÉRAL



« INTÉGRER DES CRITÈRES ESG DANS LE PROCESS DE GESTION D'ACTIFS PERMET DE LIMITER LES RISQUES SUR LE LONG TERME ET AINSI AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE NOS INVESTISSEMENTS DU FAIT DE LEUR MEILLEURE RÉSILIENCE FACE AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET SOCIÉTALES. NOTRE DÉMARCHE AU SEIN DU FONDS GÉNÉRAL S'INSCRIT DANS CETTE PERSPECTIVE DE LONG TERME AVEC UNE DOUBLE CONVICTION : COMBINER PERFORMANCE FINANCIÈRE ET IMPACT POSITIF SUR LA SOCIÉTÉ. »



Arnaud MIROUDEL – Directeur de la Gestion d'Actifs

NOS ENGAGEMENTS

Cardif Lux Vie place la responsabilité au cœur de sa stratégie d'investissement et décline cette ambition en trois engagements.

ENGAGEMENT I

Développer des investissements à impact positif¹ dans le cadre de la sélection des actifs financiers composant le Fonds Général.

ENGAGEMENT II

Prendre en compte la dimension carbone de ses actifs financiers afin d'encourager les entreprises à mettre en œuvre la transition bas carbone de leurs modèles d'affaires.

ENGAGEMENT III

Consolider l'analyse ESG et l'engagement actionnarial dans l'ensemble des stratégies et processus d'investissement.

1- Investissement à impact positif : Il s'agit des investissements réalisés avec l'intention de générer un impact social, sociétal et/ou environnemental positif et mesurable, tout en générant un retour sur investissement. L'intentionnalité est la volonté d'atteindre un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable (par exemple la contribution à la transition énergétique par l'installation d'infrastructures d'énergie renouvelable). La mesurabilité correspond à l'évaluation de la mise en œuvre de cette intention par des indicateurs environnementaux et/ou sociaux (par exemple les GWh produits par ces énergies renouvelables).

En 2023, le filtre ESG¹ a couvert **96% des actifs du Fonds Général de Cardif Lux Vie**. L'entreprise continue d'adhérer, avec son actionnaire BNP Paribas Cardif, à des initiatives de place qui renforcent l'engagement de la Compagnie en faveur du climat (adhésion à la Net Zero Asset Owner Alliance en septembre 2021).

Cardif Lux Vie prend également en compte les enjeux climat dans sa politique d'investissement. Un filtre de transition carbone, intégré dans le processus d'analyse extra-financière, permet d'évaluer les stratégies de transition énergétique des entreprises. Les entreprises qui ne sont pas engagées dans la transition vers une économie bas carbone sont exclues de l'univers d'investissement. Grâce à ce travail, Cardif Lux Vie continue de réduire l'intensité carbone de son portefeuille de titres détenus en direct.

Les encours des investissements à impact positif² de Cardif Lux Vie sont en croissance (989 millions d'euros³ à fin décembre 2023). Afin de maintenir ce rythme, **la Compagnie s'est fixé l'objectif d'augmenter ses investissements à impact positif dans le Fonds Général de 80 millions d'euros en moyenne par an, entre 2020 et 2025.**

Avec **784 millions d'euros d'obligations vertes et sociales** (inclus dans les investissements à impact positif) à fin 2023, Cardif Lux Vie contribue chaque année davantage à la transition énergétique et écologique.

1- Notation ESG fournie par Moody's ESG <https://esg.moody's.io/solutions>

2- Investissement à impact positif : Il s'agit des investissements réalisés avec l'intention de générer un impact social, sociétal et/ou environnemental positif et mesurable, tout en générant un retour sur investissement. L'intentionnalité est la volonté d'atteindre un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable (par exemple la contribution à la transition énergétique par l'installation d'infrastructures d'énergie renouvelable). La mesurabilité correspond à l'évaluation de la mise en œuvre de cette intention par des indicateurs environnementaux et/ou sociaux (par exemple les GWh produits par ces énergies renouvelables).

3- Valeur bilan



LES INITIATIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES SOUTENUES PAR BNP PARIBAS CARDIF

CARDIF LUX VIE, AVEC SON ACTIONNAIRE BNP PARIBAS CARDIF, ADHÈRE À DE NOMBREUSES INITIATIVES D'ENVERGURE MONDIALE

2013 Plan Bâtiment Durable¹ :

Il s'agit d'une charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés, initiée par le Plan Bâtiment Durable. Cette initiative permet de suivre les évolutions réglementaires et les avancées du marché.

2016 Principles for Responsible Investment² :

A l'initiative du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE Finance) et du Pacte Mondial, les PRI ont permis de développer une structure commune d'intégration des thématiques ESG dans le secteur financier.

Cette adhésion prise au niveau du Groupe BNP Paribas Cardif s'est inscrite dans un souhait de s'engager publiquement sur ses pratiques d'investissement responsable. L'initiative a permis de bénéficier d'outils et de bonnes pratiques, de faire partie d'un réseau fort d'acteurs engagés, et se positionner par rapport à la place financière sur les sujets ESG. L'assureur suit les travaux des PRI et établit un reporting annuel public (Rapport de Transparence disponible sur le site de l'association).

2016 - **2023** Montreal Carbon Pledge³ :

Cette initiative des PRI visait à sensibiliser la place financière aux enjeux climatiques notamment en rendant publique l'empreinte carbone des portefeuilles. BNP Paribas Cardif a publié annuellement cette empreinte depuis 2017, dans ses rapports d'investissement responsable. L'initiative a été clôturée en juillet 2023, la publication des empreintes carbone étant maintenant bien intégrée par les acteurs financiers.

2017 Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)⁴ :

L'OID réunit des professionnels privés et publics du secteur immobilier français afin de promouvoir le développement durable et l'innovation. BNP Paribas Cardif participe à des groupes de travail et contribue au partage de données sur le secteur via sa participation aux baromètres annuels pilotés par l'Observatoire : le baromètre de l'immobilier responsable⁵ et le baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments⁶.

2018 Tobacco-Free Finance Pledge⁷ :

En 2017, BNP Paribas Cardif a confirmé une politique d'investissement sans tabac au sein de son fonds en euros et, à l'occasion de la journée « world no tobacco day » de l'Organisation Mondiale de la Santé, rejoint, avec une coalition d'investisseurs, le Tobacco-Free Finance Pledge en 2018. Le Groupe BNP Paribas a fait partie des membres fondateurs de l'initiative et mis en place une sortie du secteur pour les producteurs, grossistes et distributeurs dont les revenus proviennent principalement du tabac.

En 2023, BNP Paribas Cardif a signé avec d'autres investisseurs une déclaration demandant aux Etats d'accélérer la prise en compte des recommandations de l'OMS formalisées dans sa convention cadre sur le tabac (« Framework Convention on Tobacco Control »).

1- <https://www.planbatimentdurable.fr/>

2- <https://www.unpri.org/>

3- <https://www.unpri.org/montreal-pledge>

4- <https://o-immobilierdurable.fr/>

5- <https://o-immobilierdurable.fr/barometre-de-limmobilier-responsable-2023-comment-lesg-progresse-dans-un-contexte-immobilier-chahute/>

6- https://o-immobilierdurable.fr/wp-content/uploads/2023/05/OID_BPE_Notice_2023.pdf

7- <https://www.unepfi.org/insurance/insurance/projects/the-tobacco-free-finance-pledge/>

2020 CDP (ex-Carbon Disclosure Pledge)⁸ :

le CDP encourage les investisseurs, entreprises et villes à mesurer et comprendre leurs impacts sur l'environnement. Il récolte des informations sur les émissions de gaz à effet de serre, la gestion de l'eau et l'impact sur les forêts. L'organisation détient la base de données la plus importante de performance environnementale et fait partie des données disponibles pour les analyses ESG de BNP Paribas Cardif.

2021 Climate Action 100+⁹:

Il s'agit d'une initiative d'engagement collectif dans laquelle les signataires se mobilisent afin d'inciter les plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique. BNP Paribas Cardif engage avec d'autres investisseurs « leaders » des émetteurs cibles définies en amont sur leurs stratégies et plans d'actions climat.

2021 Net-Zero Asset Owner Alliance¹⁰ :

Initiative issue des Nations Unies. Afin de contribuer à limiter le réchauffement climatique de la planète à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles, conformément à l'Accord de Paris, les signataires s'engagent à aligner leurs portefeuilles d'investissement sur une trajectoire de neutralité carbone d'ici 2050. BNP Paribas Cardif a rejoint l'alliance en 2021 afin de renforcer les mesures déjà prises pour intégrer les enjeux climatiques dans sa politique d'investissement responsable. L'initiative définit un cadre pour la fixation d'objectifs dans une trajectoire de neutralité carbone. Les engagements englobent la mesure et la réduction de l'empreinte carbone des portefeuilles, des objectifs sectoriels, le développement d'investissements liés à la transition énergétique et le dialogue actionnarial sur les sujets climat.

Un travail significatif a été effectué la première année de l'adhésion afin de définir les premiers engagements (publiés en 2022) qui ont été complétés en 2023. Les équipes participent à des groupes de travail au sein de l'Alliance qui alimentent les réflexions et les avancées de place.



8- <https://www.cdp.net/fr>

9- <https://www.bnpparibascardif.com/fr/article/-/article/presse/engagement-climat-net-zero-asset-owner>

10- <https://www.climateaction100.org/>



NOTRE DÉMARCHE AU SEIN DU FONDS GÉNÉRAL

CONTRIBUER DAVANTAGE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Les investissements à impact positif sont réalisés avec l'intention de générer un impact social, sociétal et/ou environnemental positif et mesurable, tout en générant un retour sur investissement. L'intentionnalité est la volonté d'atteindre un ou plusieurs Objectifs de Développement Durable (par exemple la contribution à la transition énergétique par l'installation d'infrastructures d'énergie renouvelable). La mesurabilité correspond à l'évaluation de la mise en œuvre de cette intention par des indicateurs environnementaux et/ou sociaux (par exemple les GWh produits par ces énergies renouvelables). Cardif Lux Vie intègre cette définition à travers plusieurs classes d'actifs :

Des obligations vertes finançant des projets poursuivant des objectifs environnementaux : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, préservation des ressources naturelles, préservation de la biodiversité, prévention et maîtrise de la pollution.

Des obligations à vocation sociétale, ou SDG Bonds, finançant des projets contribuant aux Objectifs de Développement Durable¹ (ODD) des Nations Unies.

Des fonds à thématiques environnementales : transition énergétique, efficacité énergétique, alimentation et agriculture durable, atténuation du changement climatique, gestion des déchets.



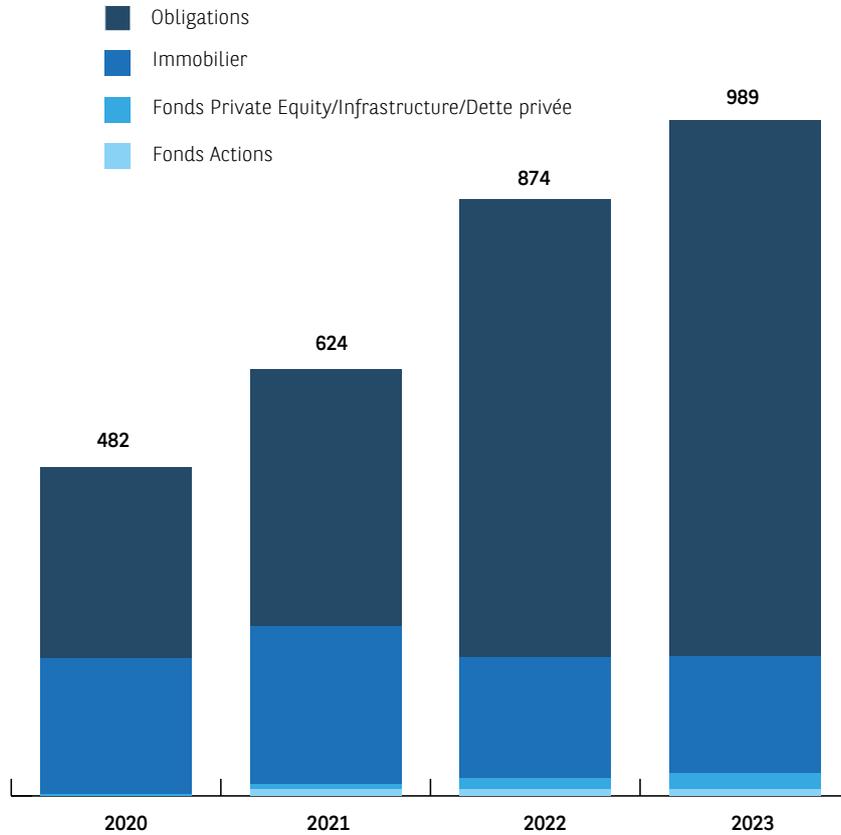
Des fonds à thématiques sociales : bien-être au travail, création d'emploi, inclusion.

Des fonds à thématiques sociétales : éducation, solution de mobilité durable, satisfaction client, économie sociale et solidaire.

Des actifs immobiliers dont la performance environnementale est certifiée ou labélisée, et/ou qui disposent d'une dimension sociale ou sociétale.

1- <https://www.un.org/fr/exhibit/odd-17-objectifs-pour-transformer-notre-monde>

ÉVOLUTION DES ENCOURS DES INVESTISSEMENTS À IMPACT POSITIF DE CARDIF LUX VIE EN MILLIONS D'EUROS¹



OBJECTIF DE CARDIF LUX VIE POUR 2025

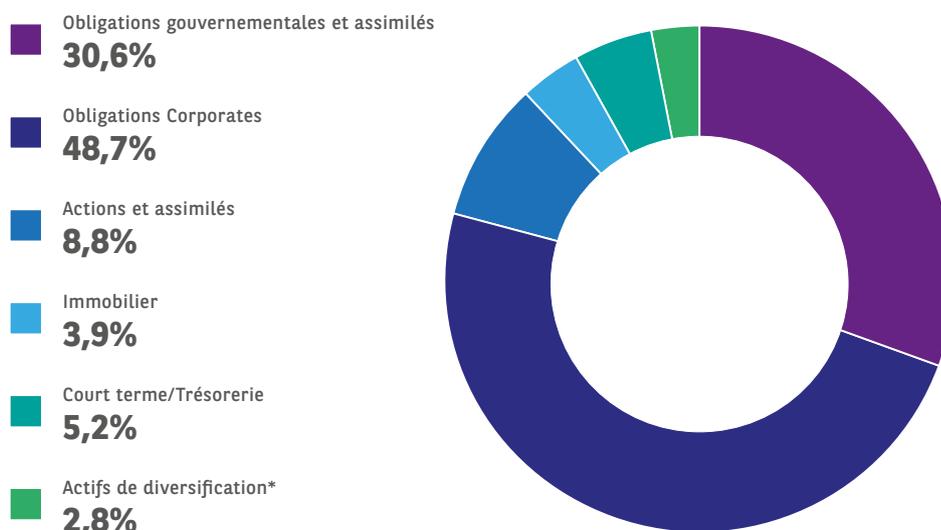


Cardif Lux Vie poursuit le déploiement de sa politique d'investissement responsable sur l'ensemble de ses actifs gérés.

Au 31 décembre 2023, les encours gérés dans le Fonds Général s'établissent, en capitalisation boursière, à 7,5 milliards d'euros.

1- Valeur bilan

ALLOCATION DES ACTIFS DU FONDS GÉNÉRAL DE CARDIF LUX VIE AU 31 DÉCEMBRE 2023 (EN VALEUR BOURSIÈRE)



* Fonds de dettes émergentes, high yield, de dettes privées, et macro couvertures de taux

STRATÉGIE ESG APPLIQUÉE AU PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans la gestion du Fonds Général, Cardif Lux Vie intègre sa stratégie ESG à ses processus d'investissement. Cette stratégie est ajustée selon la nature des actifs, à savoir les titres détenus en direct (actions et obligations) ou les fonds et les actifs immobiliers.

Elle se décline en deux étapes principales :

- La collecte des données et leur analyse ESG ;
- Le suivi de l'intégration de critères ESG.

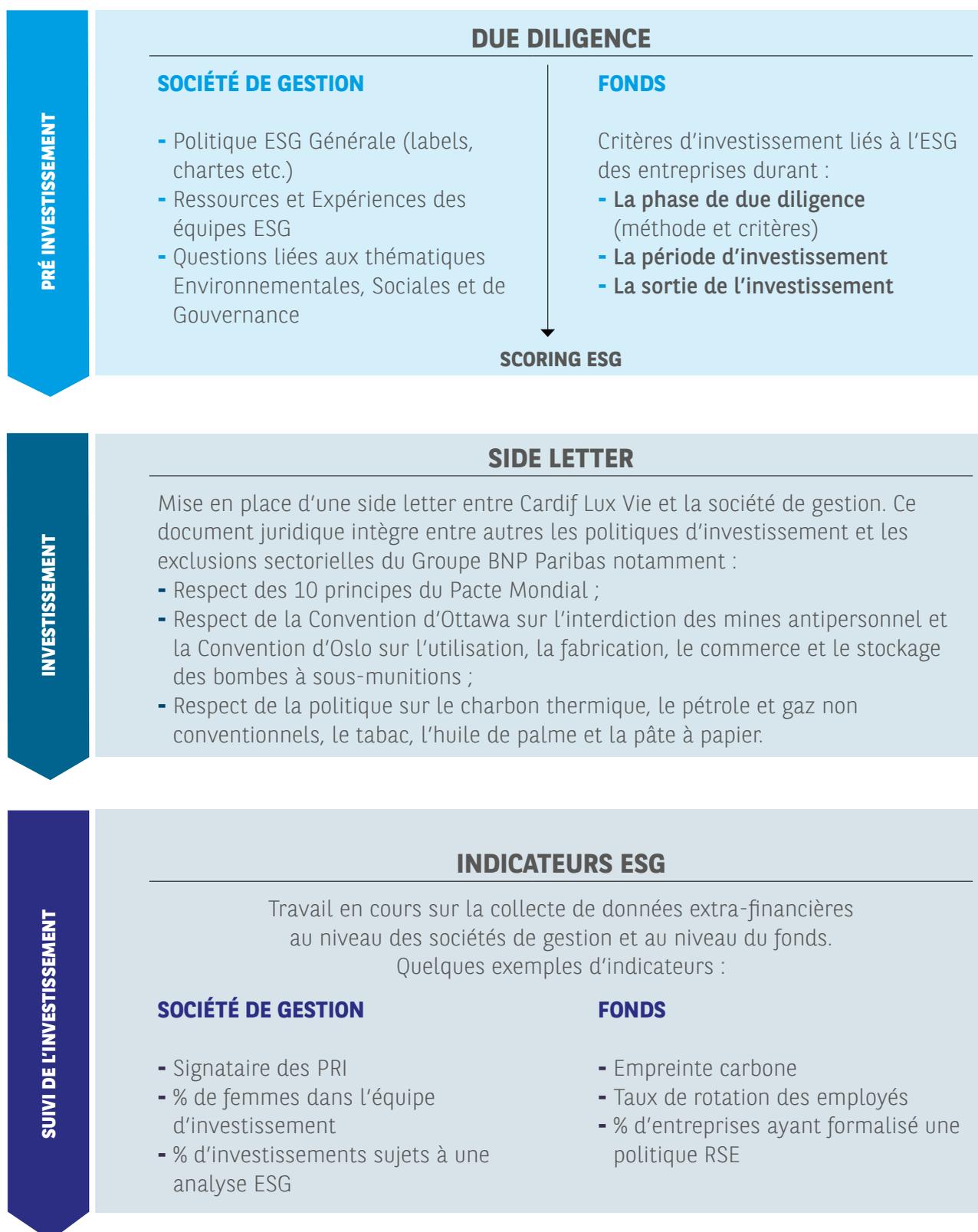
Fonds cotés

Grâce à un questionnaire de « due diligence », Cardif Lux Vie analyse le processus extra-financier des sociétés de gestion et des fonds dans lesquels il investit. Cette analyse permet d'identifier pour chaque fonds : son niveau d'intégration ESG, s'il a une thématique environnementale ou sociale, et s'il s'agit d'un fonds à impact positif. Les exclusions appliquées sur plusieurs secteurs sensibles identifiés sont également demandées. Le questionnaire inclut des questions sur la politique d'engagement actionnarial mise en oeuvre. L'équipe ISR de BNP Paribas Cardif établit pour chaque fonds coté une notation ESG interne.

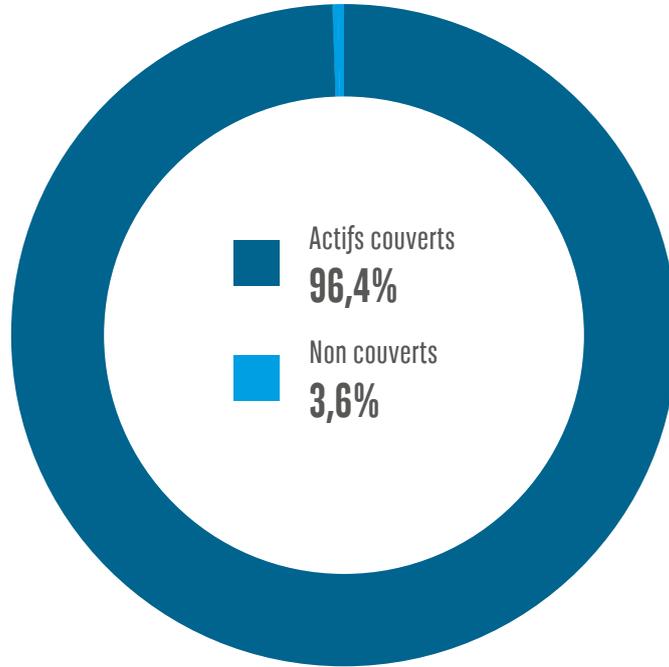
Fonds non cotés

Les fonds non cotés incluent les fonds de dette privée, de « Private Equity » et les fonds d'infrastructure. L'approche ESG est spécifique car la nature de l'investissement est différente : l'investisseur intervient en amont et s'engage sur un temps long. Avant l'investissement : le processus d'intégration des critères ESG est analysé dans un premier temps au niveau de la société de gestion et de sa gouvernance, puis au niveau des projets financés par le fonds. Cette « due-diligence » permet d'établir un score ESG qui sera pris en compte lors de la validation de l'investissement par la Direction des Gestions d'Actifs. En complément du bulletin de souscription, une lettre d'accompagnement (« side letter ») engageante et négociée entre les parties, permet d'implémenter les restrictions sectorielles. Pendant la durée de l'investissement, un questionnaire ESG permet de collecter des données qui sont régulièrement mises à jour. Le graphique présenté en page suivante reprend les étapes de ce processus.

SCHÉMA DE L'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES FONDS NON COTÉS



**COUVERTURE ESG DES ACTIFS DU FONDS GÉNÉRAL DE CARDIF LUX VIE, EN VALEUR BILAN
AU 31/12/23**



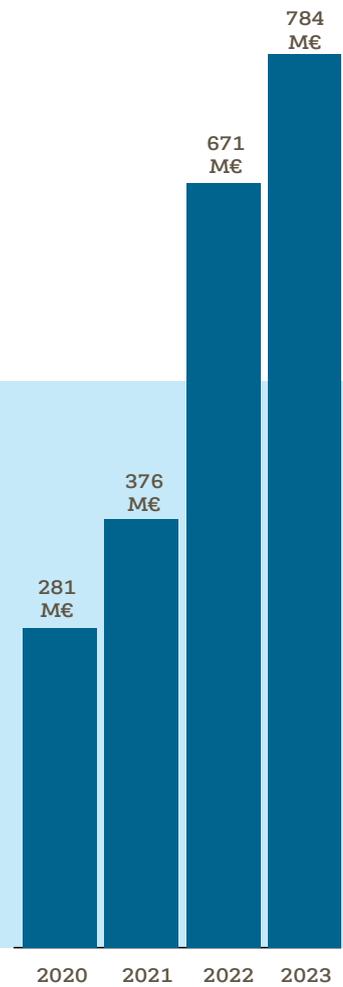
OBLIGATIONS VERTES ET SOCIALES

En 2023,

les encours en obligations vertes du Fonds Général de Cardif Lux Vie ont augmenté de **17%** par rapport à 2022.

Ils atteignent plus de **784 millions d'euros¹**, soit 2,8 fois plus qu'en 2020.

1 - Valeur bilan



ÉMISSIONS ÉVITÉES SUR LES OBLIGATIONS VERTES



Il s'agit de la quantité des émissions de gaz à effet de serre évitées grâce aux projets financés par des obligations vertes.

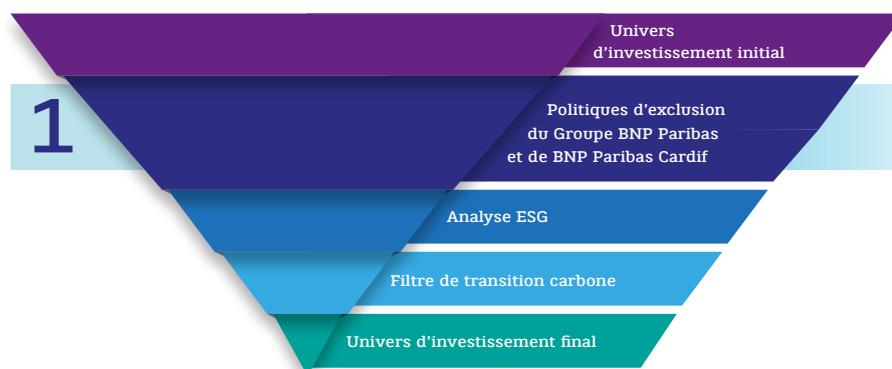
Le calcul des émissions évitées prend en compte l'ensemble du cycle de vie du projet:

- > **La construction:** fournisseurs, matériaux...
- > **L'exploitation:** consommation énergétique...
- > **La fin de vie du projet:** gestion des déchets, recyclage.

Le calcul annualise ensuite les émissions évitées selon l'échéance de l'obligation. Les émissions sont enfin mises en perspective par rapport à un indice de référence, par exemple, le mix énergétique du pays, afin d'obtenir un différentiel correspondant aux émissions évitées.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

LES POLITIQUES D'EXCLUSION DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES TITRES DÉTENUS EN DIRECT



La première étape de l'analyse ESG des titres détenus en direct porte sur l'activité de l'entreprise ou le pays dans lequel elle est présente qui ne doit pas être sous embargo ni faire l'objet de sanctions financières. Un filtre spécifique basé sur des notations externes évalue la bonne intégration des quatre piliers du Pacte Mondial des Nations Unies (respect des normes internationales du travail, droits de l'homme, de l'environnement et la lutte contre la corruption). Les entreprises écartées par ce filtre sont exclues de l'univers d'investissement. Les exclusions sectorielles du Groupe BNP Paribas et les exclusions spécifiques de BNP Paribas Cardif (engagements sur le charbon thermique ou le tabac) sont également appliquées.

TABAC

Depuis 2017, Cardif Lux Vie, tout comme BNP Paribas Cardif applique une politique d'investissement « sans tabac » au sein de ses portefeuilles. BNP Paribas Cardif est également signataire du Tobacco Free Finance Pledge depuis 2018. BNP Paribas Cardif exclut les entreprises productrices, grossistes et distributrices dont plus de 10% du chiffre d'affaires est dérivé du tabac.

CHARBON THERMIQUE

Cardif Lux Vie sortira définitivement de ce secteur au plus tard en 2030 pour les pays de l'Union Européenne ainsi que la zone OCDE et en 2040 au plus tard pour le reste du monde.

CALENDRIER DE SORTIE DU CHARBON THERMIQUE DE CARDIF LUX VIE

Extension du périmètre :

- Ajout des entreprises du secteur de la logistique et des développeurs.
- Ajout de critères et seuils d'exclusion.

2021

2025

Abaissement progressif des seuils

2030

0% charbon thermique UE et OCDE

2040

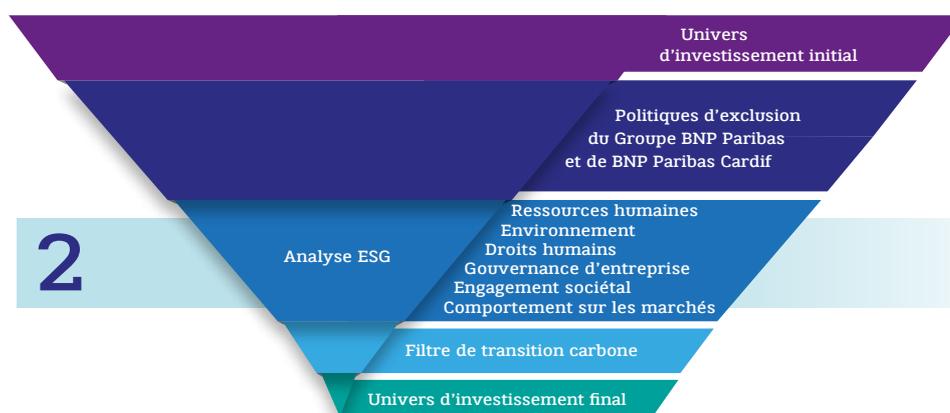
0% charbon thermique Monde

2020 ← → 2040

DÉVELOPPEURS		2021	2025	2030	2040
Nouveaux projets (mines de charbon, infrastructures liées au charbon, centrales électriques à base de charbon thermique, capacités de transport)		0 charbon thermique			
ENTREPRISES MINIÈRES (exploration et extraction de charbon thermique)		2021	2025	2030	2040
Part du charbon thermique dans le chiffre d'affaires	En % de CA	10%	0% (stock: 10%)	0%	0%
Extraction de charbon thermique (millions de tonnes extraites)	En M de Tonnes	10	0 (stock: 5 M)	0	0
LOGISTIQUE (transport et stockage de charbon thermique)		2021	2025	2030	2040
Part dans le chiffre d'affaires	En %	20%	15%	10%	0%
				0%*	
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ À PARTIR DU CHARBON		2021	2025	2030	2040
Part dans le chiffre d'affaires	En %	20%	15%	10%	0%
				0%*	
	En % du mix	20%	20%	10%	0%
Production d'électricité à partir de charbon (génération effective)	En Giga W	10	8	5	0
				0*	

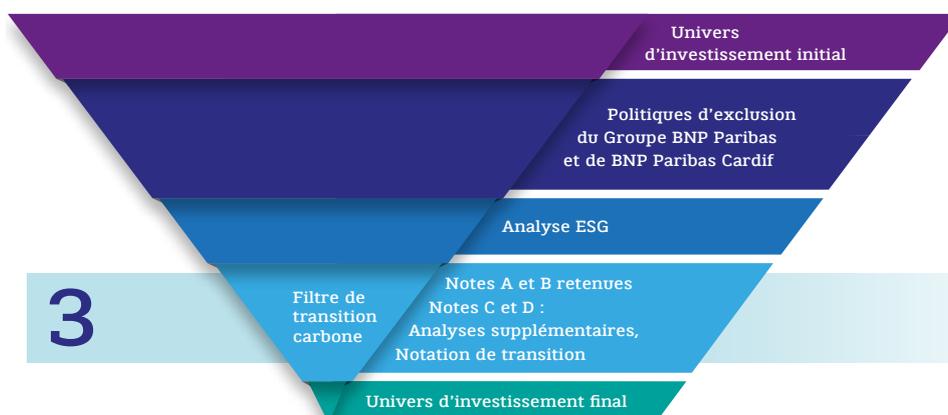
(*) UE / OCDE

L'ANALYSE ESG DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES TITRES DÉTENUS EN DIRECT



L'intégration de critères ESG est la deuxième étape de l'analyse ESG. Le processus de l'ensemble des entités de BNP Paribas Cardif, dont Cardif Lux Vie, s'appuie sur les données extra-financières de Moody's ESG Solutions pour l'intégration des critères ESG. La méthodologie de Moody's permet d'évaluer la performance et les risques ESG de chaque entreprise au travers de 38 critères. Ces critères sont regroupés en 6 catégories : ressources humaines, environnement, respect des droits humains liés au travail, gouvernance d'entreprise, engagement sociétal et comportement sur les marchés. Cardif Lux Vie applique une approche sectorielle « Best In Class » lors de son filtre ESG. Ainsi, chaque entreprise se voit attribuer une note relative à son secteur et à son niveau de performance dans chacune de ces 6 catégories. Ces notes permettent alors d'obtenir une évaluation de la performance ESG globale. Les entreprises sont classées par décile selon cette notation. Au sein de chaque secteur, Cardif Lux Vie exclut tout nouvel investissement dans des entreprises dont le score ESG figure dans les 3 derniers déciles.

LE FILTRE DE TRANSITION CARBONE DANS LE PROCESSUS D'ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE DES TITRES DÉTENUS EN DIRECT



Une dernière étape de sélection vient compléter cette approche. En plus de cette sélection « Best In Class », nous prenons en compte également une note de transition énergétique couplée aux émissions carbone. Les entreprises qui émettent plus d'1 million de tonnes équivalent CO₂ et dont la stratégie de transition énergétique est jugée faible (score inférieur à 30) sont exclues de l'univers d'investissement.

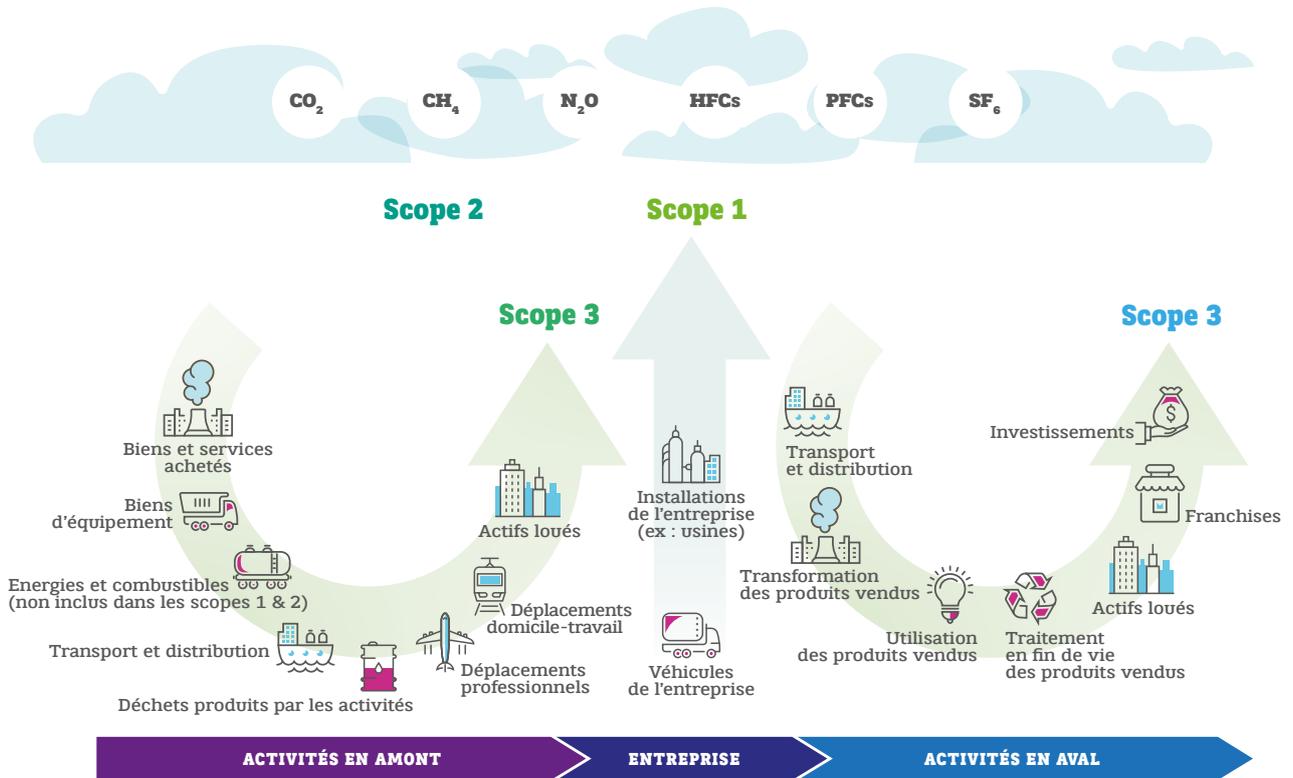
La performance carbone des actifs d'entreprise détenus en direct continue de s'améliorer en 2023. La sélection des entreprises grâce au filtre de transition « carbone » a contribué en partie à cette amélioration.

Différentes méthodologies permettent de normaliser les émissions carbone « absolues » des actifs des entreprises constituant un portefeuille d'actifs financiers.

Cardif Lux Vie a choisi de mesurer :

- L'intensité des émissions de carbone de chaque entreprise relative à son chiffre d'affaires. Cette mesure s'exprime en tonne équivalent de CO₂ en million d'euros de chiffre d'affaires, pondérée par le poids dans le portefeuille.
- L'empreinte carbone des portefeuilles actions et obligations d'entreprise. Cette mesure s'exprime, quant à elle, en teq¹ CO₂ par million d'euros investi. Ces méthodologies permettent de calculer l'intensité carbone sur différents périmètres. Cardif Lux Vie a choisi de mesurer l'intensité des émissions absolues de carbone de chaque entreprise relative à son chiffre d'affaires selon les scopes 1 et 2. Cette mesure s'exprime en tonnes équivalent de CO₂ en millions d'euros de chiffre d'affaires, pondérée par le poids dans le portefeuille.

SCOPES ET ÉMISSIONS CARBONE SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE VALEUR



NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE CLIMATIQUE ET DE BIODIVERSITÉ

Afin d'obtenir une vue globale de la performance environnementale du Fonds Général, Cardif Lux Vie s'appuie sur des indicateurs complémentaires, captant à la fois l'impact climatique (émissions de gaz à effet de serre) et la contribution à la transition bas carbone (activités vertes).

MÉTRIQUES CARBONE DU PORTEFEUILLE

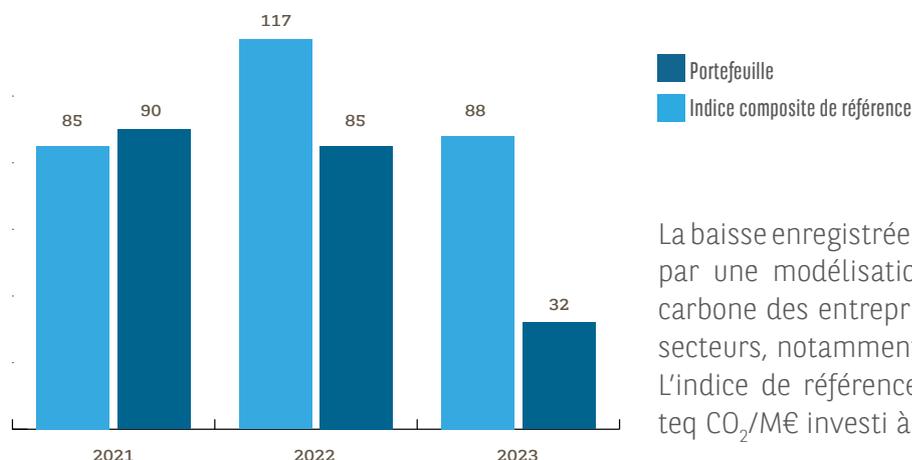
INTENSITÉ CARBONE DU PORTEFEUILLE ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE PAR RAPPORT AU CHIFFRE D'AFFAIRES (CA), SCOPES 1 ET 2



Source : BNP Paribas Cardif

L'intensité carbone du portefeuille est estimée au 31 décembre 2023 à 46 teq CO₂/M€(CA), contre 75 teq CO₂/M€(CA) au 31 décembre 2022. Cette forte baisse s'explique principalement par l'évolution du portefeuille. De plus, certains émetteurs ont vu leur chiffre d'affaires augmenter, et d'autres ont diminué leurs émissions, ce qui a également permis de réduire l'intensité carbone. Par comparaison, l'intensité carbone de l'indice de référence composite (Stoxx600 + QW5A) est estimée à 94 teq CO₂/M€(CA) à la même date contre 122 teq CO₂/M€(CA) fin 2022. Cette année, Cardif Lux Vie a réalisé le calcul de l'empreinte biodiversité de ses portefeuilles actions et obligations d'entreprise. Il s'agit d'une troisième évaluation, qui a été réalisée par Carbon4 Finance, avec l'outil de mesure Global Biodiversity Score (GBS) développé par la CDC Biodiversité (Caisse des Dépôts). Ce score d'empreinte biodiversité permet d'établir une analyse indispensable pour intégrer ces enjeux dans la stratégie d'investissement.

EVOLUTION DE L'EMPREINTE CARBONE DE CARDIF LUX VIE EN TONNES ÉQUIVALENT CO2 (SCOPES 1 ET 2) PAR MILLION D'EUROS INVESTI (ACTIONS ET OBLIGATIONS DÉTENUES EN DIRECT)



La baisse enregistrée entre 2022 et 2023 s'explique par une modélisation des données d'émissions carbone des entreprises plus précise au sein des secteurs, notamment celui des services publics. L'indice de référence évolue quant à lui de 117 teq CO₂/M€ investi à 88 teq CO₂/M€ investi.

Sources : S&P Trucost Market Intelligence

Biodiversité : La biodiversité est le réseau de tous les organismes vivants, terrestres, marins et aquatiques, ainsi que les complexes écologiques auxquels ils appartiennent. Ce réseau produit de l'oxygène, régule l'eau, la température et la qualité de l'air de la planète ainsi que les risques naturels. Ce sont les services écosystémiques que la biodiversité fournit.

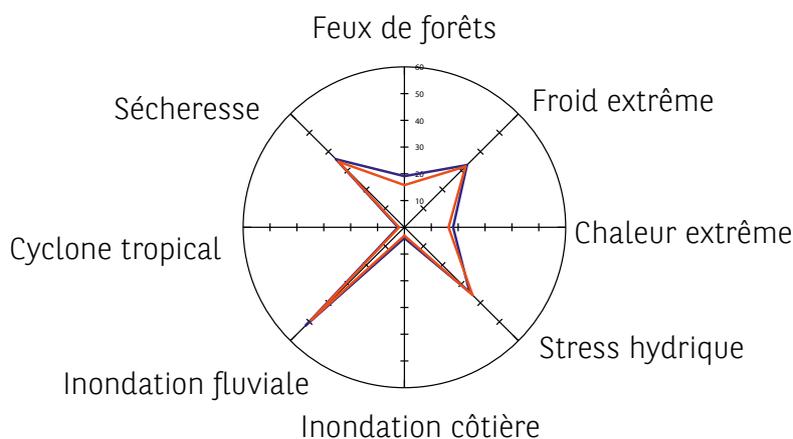
RISQUES PHYSIQUES ET DE TRANSITION DU PORTEFEUILLE

Le score d'exposition par aléas climatiques est une évaluation de l'exposition aux risques physiques majeurs (chaleur extrême, stress hydrique, inondation côtière, inondation fluviale, cyclone tropical, sécheresse) des entreprises détenues dans le Fonds Général de Cardif Lux Vie. Ce score évolue sur une échelle de 1 à 100 : une note de 100 correspond à un risque très élevé en revanche un score de 1 signifie que le risque est faible.

Le graphique ci-dessous représente le score d'exposition par type de risque du Fonds Général de Cardif Lux Vie contre l'indicateur de référence sous un « Scénario Elevé 2050¹ ».

SCORE D'EXPOSITION PAR ALÉAS CLIMATIQUES DES ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES DÉTENUES EN DIRECT AU 31/12/23 (SCÉNARIO ÉLEVÉ 2050)

- Portefeuille
- Indice composite de référence



Source : S&P Trucost Market Intelligence

On remarque que le Fonds Général de Cardif Lux Vie est légèrement moins exposé aux aléas climatiques que son indicateur de référence. Les aléas liés à l'inondation fluviale ainsi que le stress hydrique sont les plus représentatifs au travers des scores d'expositions de 49 et 36 respectivement dans le scénario indiqué¹.

1 - Le scénario de changement climatique élevé (SSP5-8.5) suppose que les émissions totales de gaz à effet de serre triplent d'ici 2075 et que les températures moyennes mondiales augmentent de 3,3 à 5,7°C d'ici 2100.

RISQUE DE TRANSITION

EBITDA à risque du portefeuille actions et obligations d'entreprise au 31/12/2023
(scénario prix du carbone élevé 2030)

	EBITDA À RISQUE (EN% MOYEN)	PART DES ENTREPRISES DONT L'EBITDA À RISQUE EST >10% ¹
Portefeuille actions et obligations d'entreprise	4,17%	6,33%
Indice composite de référence	10,31%	14,52%

Source : S&P Trucost Market Intelligence

ALIGNEMENT DU PORTEFEUILLE AVEC LA TRAJECTOIRE DE L'ACCORD DE PARIS



Selon l'étude S&P Trucost Market Intelligence, la trajectoire de température estimée du portefeuille actions et obligations d'entreprise est entre 1,5°C et 2°C. Celle de l'indicateur de référence se situe également entre 1,5°C et 2°C.



Selon l'étude de Carbon4 Finance, la température du portefeuille actions et obligations d'entreprise est de 2,5°C contre 2,6°C pour l'indicateur de référence.

EBITDA : Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization. Il s'agit d'un indicateur financier américain qui vient mesurer la rentabilité financière du cycle d'exploitation d'une entreprise, de son processus de production.

S&P Trucost Market Intelligence : l'indicateur de « Température » analyse la performance carbone de l'entreprise de façon dynamique. En effet, il inclut une étude de la trajectoire carbone passée de l'entreprise ainsi qu'une projection de sa performance dans le futur. Cette trajectoire de performance est comparée à un scénario de référence, reposant sur les objectifs de l'Accord de Paris en 2015, avec pour ambition de limiter le réchauffement climatique de la planète à moins de 2°C.

Carbon4 Finance : l'alignement d'un portefeuille peut être décrit comme sa contribution à la transition vers une certaine économie, définie par un scénario climatique spécifique, et conduisant à une augmentation de température implicite d'ici la fin du siècle. C'est ce que Carbon4 Finance cherche à fournir avec une métrique d'alignement, qui repose sur des hypothèses fortes formulées par Carbone 4 et Carbon4 Finance, et qui est conforme à une certaine vision du futur.

MIX ÉLECTRIQUE

En absence de données pour certaines obligations d'entreprise présentes dans le portefeuille, Cardif Lux Vie n'est pas en mesure de produire le graphique du Mix Electrique pour l'année 2023.

1 - Part (%) de la détention dont l'EBITDA à risque >10%: cet indicateur désigne la part des encours des investissements de Cardif Lux Vie dans des entreprises dont l'EBITDA à risque est supérieur à 10%. Il permet d'identifier les entreprises les plus exposées à une hausse du prix du carbone. La méthodologie du calcul de cet indicateur par le provider S&P Trucost a été revue depuis fin 2021.

ÉVALUATION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ

MÉTHODOLOGIE

Le Global Biodiversity Score (ou GBS) peut être interprété comme l'équivalent du bilan carbone pour la biodiversité. Il permet aux acteurs économiques, entreprises et investisseurs, d'évaluer les impacts de leurs activités sur la biodiversité.

La métrique utilisée est le MSA (Mean Species Abundance ou abondance moyenne des espèces) qui évalue l'intégrité écologique des écosystèmes sur une échelle allant de 100% (écosystème non perturbé) à 0% (écosystème totalement dégradé). Au fur et à mesure que la pression s'accroît, le pourcentage diminue.

Cet indicateur s'appuie sur le modèle GLOBIO, dont l'objectif est de simuler l'impact de différents scénarios de pressions humaines sur la biodiversité. Le MSA est une métrique reconnue par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pour l'évaluation de l'intégrité des écosystèmes (comparaison entre des écosystèmes originels et des écosystèmes perturbés).

Le modèle EXIOBASE permet de traduire des données de chiffres d'affaires en émissions de gaz à effet de serre et en consommations de matières premières.

L'ANALYSE DES IMPACTS SE FAIT EN 4 ÉTAPES :

I.

La récupération des données économiques :

les entreprises créent des produits et services et génèrent du chiffre d'affaires.

II.

La récupération des inventaires écologiques :

afin de réaliser ce chiffre d'affaires, les entreprises ont besoin de matières premières (métaux, minerais, eau, ...).

III.

L'identification des pressions exercées sur la biodiversité :

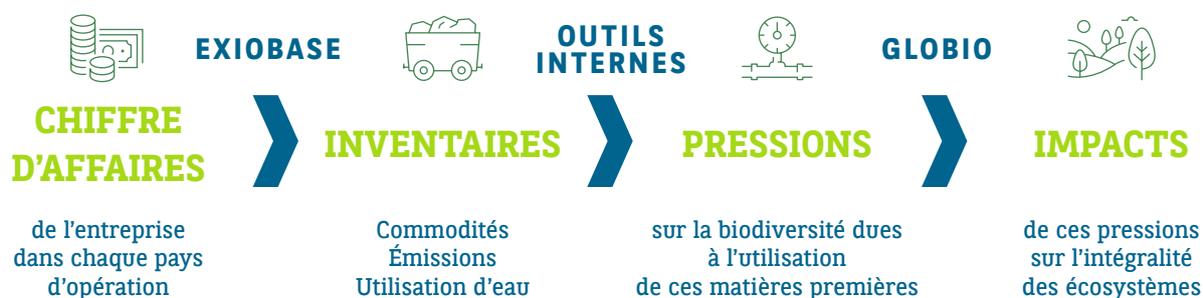
cette consommation de ressources naturelles exerce des pressions sur la biodiversité.

IV.

La traduction des pressions en impact sur les écosystèmes :

ces pressions sont traduites en un indicateur, le Mean Species Abundance (MSA). Cet indicateur permet de quantifier l'impact de ces pressions sur un périmètre donné.

ÉVALUATION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ D'UNE ENTREPRISE



Le GBS couvre l'ensemble des secteurs d'activité. Des analyses plus précises sont réalisées sur les secteurs les plus impactants (climat, mais aussi agriculture et secteur de la chimie).

Le BIA-GBS de Carbon4 Finance a mis en place l'équivalent MSA.m²: le MSA est alors multiplié par la surface concernée. Les impacts sur la biodiversité sont exprimés en MSA.m² (ou abondance moyenne des espèces par mètre carré): 1 MSA.m² perdu équivaut à la destruction totale de 1m² d'espace naturel initialement intact.

L'empreinte comptabilise 2 types d'impacts:

- **les impacts statiques**, qui correspondent à l'ensemble des impacts cumulés antérieurs à la période d'évaluation ;
- **les impacts dynamiques**, qui correspondent aux impacts qui ont eu lieu au cours de la période évaluée.

Le BIA-GBS couvre les pressions terrestres et les pressions aquatiques d'eau douce.

	 TERRESTRE	 EAU DOUCE	 MARIN
Changement d'usage des sols et des mers	Usage des terres Fragmentation Enrochement	Conversion des zones humides	Non couvert
Exploitation directe	Pressions dues à l'extraction des ressources (agriculture, bois, mines, ...)	Perturbation du système hydrique due à l'usage de l'eau	
Changement climatique	Changement climatique	Perturbation hydrologique due au changement climatique	
Pollution	Dépôts aériens azotés Ecotoxicité	Usage des sols dans les zones humides Eutrophication de l'eau douce Ecotoxicité	
Espèces invasives	Non couvert		

RÉSULTATS DU PORTEFEUILLE ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE DÉTENUES EN DIRECT AU 31/12/23

Les résultats présentés portent sur 95% du portefeuille actions et obligations d'entreprise détenues en direct par Cardif Lux Vie.

Empreinte biodiversité en MSA.m²/k€ investi :

	Empreinte MSA m ² /k€ portefeuille	Empreinte MSA.m ² /k€ indice composite de référence
Aquatique Dynamique	0	0,1
Aquatique Statique	4,8	5,7
Terrestre Dynamique	2,1	3,5
Terrestre Statique	73,3	78,4

Source: Biodiversity Impact Analytics powered by the Global Biodiversity Score™ database, Source: GBS 1.1, 02/22, Carbon4 Finance

Au 31/12/2023, pour 1.000 euros investis, l'impact du portefeuille actions et obligations d'entreprise est équivalent à :

- L'artificialisation de 4,8m² de biodiversité aquatique (5,7m² pour l'indicateur de référence) et de 73,3m² de biodiversité terrestre (78,4m² pour l'indicateur de référence) en impact statique ;
- L'artificialisation de 0m² de biodiversité aquatique supplémentaire (vs.0,1m² pour l'indicateur de référence) et de 2,1m² de biodiversité terrestre supplémentaire (contre 3,5m² pour l'indicateur de référence) en impact dynamique.

Cardif Lux Vie, en tant que filiale de BNP Paribas, contribue à l'engagement du Groupe en faveur de la biodiversité, notamment au moyen d'investissements thématiques dédiés au capital naturel.

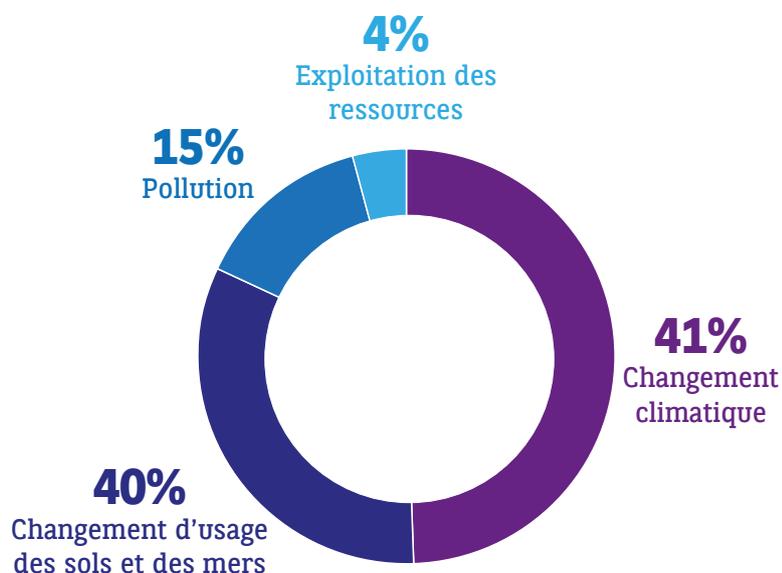
BNP PARIBAS ET LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

BNP Paribas est convaincu de l'importance des risques et des opportunités liés à la biodiversité et s'est engagé pour préserver et restaurer la biodiversité depuis plusieurs années: inclusion de critères relatifs à la déforestation et à la biodiversité dans les politiques de financement et d'investissement depuis 2012, dialogue avec les clients dans les secteurs les plus sensibles, propositions de produits et services s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature, signature d'engagements act4nature en 2018 (actualisés en 2021), publication d'une position sur la protection de l'océan en 2019, extension à la biodiversité des programmes de recherche soutenus par la Fondation BNP Paribas en 2019, etc.

De son côté, Cardif Lux Vie a, par exemple, déjà investi dans le Fonds de Private Equity Mirova Althélia Sustainable Ocean Fund. Ce Fonds vise à protéger et valoriser les ressources marines.



RÉPARTITION DE L'EMPREINTE BIODIVERSITÉ PAR PRESSION IPBES* AU 31/12/23 (ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISE)



Ventilation détaillée de l'impact sur la biodiversité par pression pour un compartiment donné - une combinaison du domaine de la biodiversité et de la catégorie de comptabilisation (par exemple, aquatique / dynamique) - exprimée en %.

Source: Biodiversity Impact Analytics powered by the Global Biodiversity Score™ database, Source: GBS 1.1, 02/22, Carbon4 Finance
IPBES: Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)

Le changement climatique et le changement d'utilisation des terres et des mers (artificialisation des territoires) sont les pressions dominantes exercées par le portefeuille Cardif Lux Vie.

Actuellement, la mesure d'empreinte biodiversité est encore en évolution. Aucun système de métriques pour la biodiversité n'est encore universellement reconnu pour l'évaluation de l'empreinte biodiversité des entreprises et des institutions financières. A l'instar des métriques sur le climat, les méthodologies de biodiversité existantes devraient s'améliorer significativement dans les prochaines années. Très peu de données sur la biodiversité sont disponibles, les fournisseurs de données ont donc recours à des estimations.

100% des données utilisées sont estimées.

RAPPEL DES PRINCIPAUX LABELS DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE



LABEL ISR

Soutenu par le Ministère français de l'économie et des finances, le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants.



TOWARDS SUSTAINABILITY

Lancé par la Fédération belge du secteur financier Febelfin en février 2019, ce label a pour objectif d'assurer la clarté et la transparence concernant les investissements durables.

Ce standard combine trois exigences : la transparence, l'analyse ESG (Environnementale, Sociale et Gouvernance) sur l'intégralité des portefeuilles et des exclusions avec des seuils bas, non seulement sur le charbon mais aussi sur les énergies fossiles non conventionnelles.



LUXFLAG

Label ESG européen, lancé par l'agence luxembourgeoise LuxFLAG et qui garantit le bon respect des critères ESG sur l'intégralité de la chaîne d'investissement.



GREENFIN LABEL

Lancé par le Ministère français de la transition écologique en juin 2019 (en remplacement du label TEEC), ce label garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Le label a la particularité d'exclure les fonds qui investissent dans des entreprises opérant dans le secteur nucléaire et les énergies fossiles.



FINANSOL

Décerné pour la première fois en 1997, le label Finansol permet de distinguer les produits d'épargne solidaire.



FNG SIEGEL

Label durable présent principalement en Allemagne, Autriche, Suisse et Liechtenstein.



UNE GESTION DE L'ÉPARGNE PLUS DURABLE EN ALLIANT PERFORMANCE FINANCIÈRE ET EXTRA-FINANCIÈRE

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Rigoureusement encadrée et répondant à une demande croissante, la recherche de performance extra-financière des investissements s'impose de plus en plus comme un paramètre essentiel dans les stratégies d'investissement des épargnants comme des gestionnaires d'actifs. L'investissement responsable a quant à lui le vent en poupe : tant pour les clients, pour donner du sens à leurs placements, que pour les partenaires distributeurs, comme moyen de diversifier leurs offres d'investissement.

Depuis 2022, dans l'Union Européenne, les clients sont désormais questionnés sur leurs préférences en matière de durabilité. Leurs conseillers doivent ensuite prendre en compte ces préférences ESG quand ils leur recommandent des investissements. En parallèle, le règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) impose une transparence en termes de durabilité aux gestionnaires qui commercialisent des produits financiers. Le texte définit des exigences d'information et des critères de classification des produits d'investissement en fonction des facteurs ESG.

Cela permet aux épargnants de placer leur argent en accord avec leurs propres valeurs et d'associer fructification de leur patrimoine et impact positif. Que ce soit dans l'univers du wealth management ou au niveau du marché local avec nos produits d'assurance vie ou de retraite, il leur est par exemple possible de soutenir des thématiques qui leur sont chères, comme par exemple la protection de la biodiversité, le développement des énergies renouvelables, la lutte contre les inégalités ou contre la corruption.

Cette appétence se retrouve également chez nos partenaires distributeurs, qui cherchent à proposer une offre qui répond aux attentes spécifiques de leurs clients, et donc une offre mieux profilée en termes de durabilité. Ce critère constitue désormais un fort levier de différenciation sur le marché.

NOS FONDS INTERNES DÉDIÉS

Au niveau de notre activité wealth management, nous nous positionnons clairement en tant que facilitateur d'intégration des stratégies ESG auprès de nos partenaires. Lorsque ces derniers ont pour ambition de proposer au sein de nos contrats des stratégies de gestion qui entrent dans le scope SFDR, notre volonté est de les accompagner de manière proactive. La Compagnie propose également des tables rondes animées par des experts afin de discuter des impacts des réglementations européennes (SFDR, Taxonomie, IDD...) pour les stratégies de gestion discrétionnaire.

NOS AUTRES SUPPORTS D'INVESTISSEMENT

Notre Fonds Général est catégorisé Article 8 SFDR. Au delà de cette classification, nos assurés peuvent également s'appuyer, pour les Fonds externes, sur différents labels indépendants comme le label ISR pour identifier les supports responsables au sein de notre gamme (près de 40% de supports responsables proposés), et rechercher ceux qui correspondent le mieux à leurs aspirations.

OÙ TROUVER LES INFORMATIONS RELATIVES À LA DURABILITÉ DES SUPPORTS PROPOSÉS ?

Conformément à la Règlementation SFDR qui a pour objectif d'harmoniser les règles de publication d'information en matière de durabilité et de favoriser les investissements dans des activités durables tout en renforçant la protection des investisseurs finaux, Cardif Lux Vie a mis à la disposition de ses clients et partenaires la page internet <https://www.cardifluxvie.lu/document-information>.

Ils peuvent y retrouver l'ensemble des documents d'informations relatifs à la durabilité des contrats, avec notamment les documents d'informations précontractuelles et les rapports périodiques des supports d'investissement Fonds Externes, Fonds Internes Collectifs (FIC), Fonds Internes Dédiés et Fonds Général.

L'ensemble de ces documents est mis à jour au fil de l'eau, en fonction des calendriers des gestionnaires de fonds.

COMBINER NOS AMBITIONS ESG AUX NOUVELLES DEMANDES DES CLIENTS

Aujourd'hui, compte tenu du contexte macroéconomique, l'un de nos challenges est de nous adapter aux sollicitations de nos partenaires à la recherche de supports qui permettent de concilier performance financière et durabilité. Pour cela, nous faisons évoluer nos cadres d'acceptation et enrichissons notre offre, toujours avec l'objectif d'augmenter la part d'Unités de Compte « Articles 8 et 9 SFDR » au sein de l'ensemble des nos 5 supports (Fonds Internes Collectifs ou Dédiés, Fonds d'Assurance Spécialisés, Fonds Externes et bien sûr Fonds Général), que ce soit en Private Equity, Produits Structurés ou ETF par exemple.



« NOTRE MODÈLE DE DISTRIBUTION EN B TO B TO C IMPLIQUE UN DIALOGUE CONTINU AVEC NOS PARTENAIRES SUR LES ENJEUX ESG. NOUS NE POURRONS REMPLIR NOS ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ QUE SI NOUS RÉUSSISSONS À LES EMBARQUER EN FACILITANT L'INTÉGRATION DE CES SUJETS AU SEIN DE LEURS MODÈLES D'AFFAIRES. »

Giovanna MICHENZI – Deputy Chief Wealth Management Officer





UN **ASSUREUR MOBILISÉ**
POUR RENDRE **L'ASSURANCE PLUS ACCESSIBLE**

Notre mission est de rendre l'assurance plus accessible. Pour ce faire, nous rédigeons nos documents contractuels en langage facilement compréhensible par tous, nous simplifions et faisons évoluer nos démarches afin de les rendre plus inclusives. Nous concevons pour nos partenaires de nouvelles offres en phase avec les besoins actuels et améliorons l'expérience client avec la création de parcours digitaux toujours plus fluides.

L'INNOVATION AU SERVICE D'UNE EXPÉRIENCE SIMPLIFIÉE

L'automatisation et la digitalisation ne sont pas des fins en soi pour Cardif Lux Vie, mais des moyens qui s'inscrivent dans un cadre beaucoup plus large : la refonte des processus, la modernisation de nos interactions et in-fine l'amélioration de la satisfaction de nos clients.

Les objectifs poursuivis sont définis selon les retours des collaborateurs ou des partenaires. Ils peuvent être relatifs à la rapidité, l'efficacité, la précision ou encore la fluidité de chaque processus. Cette stratégie est bénéfique à tous les niveaux puisque nous proposons une expérience simplifiée à nos clients tout en gagnant en efficacité collective. En effet, nous libérons du temps pour nos experts qui peuvent ainsi se concentrer sur des tâches à forte valeur ajoutée et développer nos activités.

DIGITALISATION

Conscients de l'importance d'offrir le meilleur service à nos clients et partenaires, nous avons cette année encore poursuivi notre transformation digitale avec agilité. Nos partenaires bénéficient de parcours d'opérations (souscription, rachat, arbitrage et versement complémentaire...) totalement digitalisés pour les marchés français, belge et luxembourgeois. Notre process 100% paperless est accompagné des fonctionnalités suivantes : signature électronique, mode draft/brouillon, drag and drop (téléchargement de documents), prévisualisation des documents, gestion des rappels automatiques.





« FOCALISER LE TRAVAIL DE NOS EXPERTS LÀ OÙ ILS PEUVENT APPORTER UNE VRAIE VALEUR AJOUTÉE, C'EST CE QUI NOUS GUIDE DANS TOUS LES PROJETS LIÉS À LA ROBOTISATION ET L'AUTOMATISATION. CELA NOUS AMÈNE À REVOIR NOS PROCESSUS EN PROFONDEUR AVEC DES OBJECTIFS AMBITIEUX EN TERMES DE RSE : MOINS DE PAPIER, MOINS D'OPÉRATIONS MANUELLES, PLUS DE FLUIDITÉ ET D'EFFICACITÉ COLLECTIVE. »



Nicolas EHR – Responsable Patrimoine IT Process Automation & Digitalisation

ROBOTISATION

En complément, de nombreuses initiatives de robotisation sont en cours avec une technologie de RPA (Robotic Process Automation) dans le but d'automatiser le traitement des nouveaux dossiers et d'améliorer ainsi l'efficacité opérationnelle et la qualité de service. Plusieurs robots ont déjà été déployés afin d'effectuer les relevés de la valorisation de nos portefeuilles auprès de nos banques dépositaires et de les intégrer directement dans nos systèmes, permettant à nos équipes de se concentrer sur de réelles tâches à valeur ajoutée.

De la même manière, des robots vont effectuer directement des recherches préliminaires lors de l'analyse des dossiers KYC, et c'est sur cet axe que nous sommes en train de travailler afin de pouvoir bénéficier de l'expertise de nos analystes sur l'étude des dossiers plutôt que sur la collecte des informations. À ce stade, les gains de temps pour les équipes sont déjà considérables, et les résultats attendus avec les prochains robots sont également très prometteurs.

SIMPLIFICATION DES PARCOURS DE NOS PARTENAIRES GRÂCE AUX API

Une API, ou interface de programmation d'applications, sert d'intermédiaire entre différents systèmes logiciels, leur permettant de communiquer entre eux.

Notre objectif est d'offrir à nos partenaires la possibilité d'utiliser ce nouveau canal digital pour échanger des données entre sociétés. A cet effet, nous avons mis en place des API permettant de consulter directement les informations des portefeuilles, des contrats, des documents associés, mais également de réaliser des opérations de souscriptions digitalisées. La digitalisation des échanges à travers ce nouveau canal favorise la réduction des impressions papiers, les envois de courriers et d'e-mails, et s'inscrit pleinement dans notre démarche RSE.

DES PRODUITS ET DES PARCOURS PLUS ACCESSIBLES ET INCLUSIFS

FORMALITÉS MÉDICALES

Afin de répondre aux nouvelles attentes et aux nouveaux enjeux de nos clients et de la société, Cardif Lux Vie s'est donné pour mission de rendre l'assurance plus accessible, c'est-à-dire de la rendre plus inclusive, plus compréhensible, plus simple, plus facile à souscrire et à utiliser. Pour remplir cet objectif, la Compagnie veille à étendre davantage la couverture de ses produits, et à alléger ses formalités médicales, afin que les clients puissent bénéficier d'une protection accrue avec un processus simplifié.

Ainsi, nous avons en 2023 revu notre contrat épargne programmée OptiSave+ afin de le rendre plus inclusif, en allégeant les formalités médicales pour les garanties décès quel que soit l'âge de l'assuré.

Illustration

OptiSave+ est un contrat d'assurance épargne conçu pour assurer son avenir et celui de ses proches en épargnant de façon régulière, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Plusieurs types de garantie décès au choix :

- Garantie décès minimum obligatoire : 130% des primes versées ou 60% des primes attendues ;
- Garantie décès optionnelle : garantie décès d'un capital fixe supérieur à 60% des primes attendues. Cette option peut être utilisée notamment pour garantir les remboursements d'un crédit à la consommation ou d'un crédit immobilier.

	Avant	Après	
		Garantie décès minimum obligatoire jusqu'à 100.000€ inclus	Garantie décès optionnelle jusqu'à 75.000€ inclus
Jusqu'à 40 ans	Déclaration de Bonne Santé	Plus aucune sélection médicale indépendamment de l'âge	Déclaration de Bonne Santé simplifiée, indépendamment de l'âge
Jusqu'à 65 ans	Questionnaire de santé sans examen médical		
Plus de 65 ans	Questionnaire de santé + Examen médical + Examen cardiologique		

« AU SEIN DU COMITÉ RSE, NOUS RASSEMBLONS TOUS LES DÉPARTEMENTS DE LA COMPAGNIE IMPLIQUÉS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR DU CONTRAT. CE TRAVAIL COLLECTIF NOUS PERMET DE REVOIR AVEC AGILITÉ NOS PARCOURS AFIN DE LES RENDRE TOUJOURS PLUS FLUIDES. EN ALLÉGEANT NOS FORMALITÉS MÉDICALES, NOUS AVONS FAIT UN PAS DE PLUS VERS UNE ASSURANCE TOUJOURS PLUS INCLUSIVE ET PLUS ACCESSIBLE. »



Emilie SANSONETTI – Head of Communication & Impact



« NOUS SOMMES PARTICULIÈREMENT FIERS D'AVOIR OBTENU, LE LABEL LUXFLAG « ESG INSURANCE PRODUCT » POUR NOS PRODUITS D'ASSURANCE PENSION ET D'ASSURANCE ÉPARGNE PROGRAMMÉE PROPOSÉS SUR LE MARCHÉ LOCAL LUXEMBOURGEOIS. UNE BELLE ILLUSTRATION DE NOTRE VOLONTÉ D'AGIR ET DE NOUS POSITIONNER PARMIS LES PREMIERS ACTEURS DE LA FINANCE DURABLE SUR LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE VIE AU LUXEMBOURG. »



Patrice VOLLE – Local Market Sales Manager

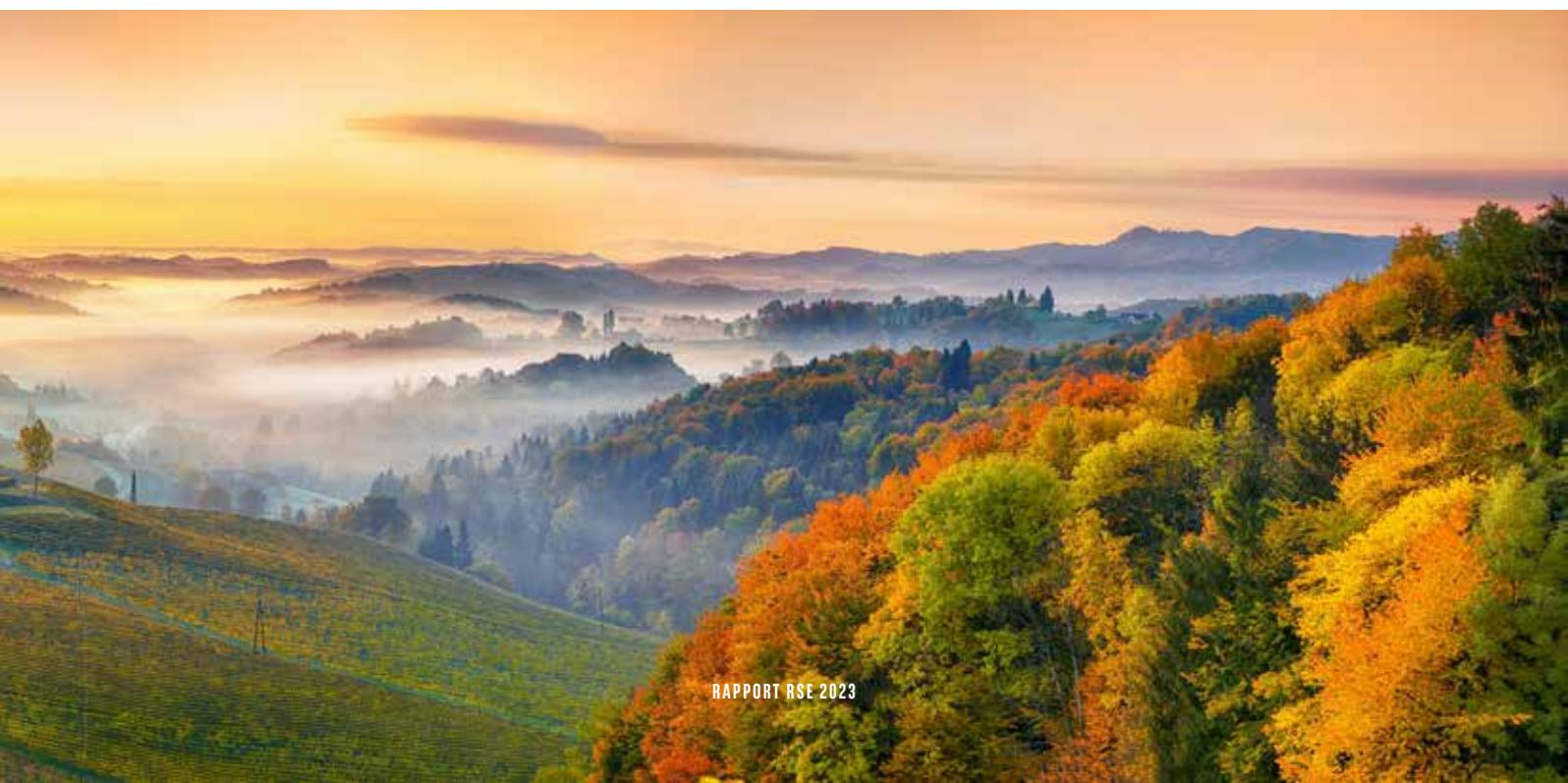
LABELLISATION LUXFLAG DE NOS PRODUITS ÉPARGNE PENSION ET ÉPARGNE PROGRAMMÉE SUR LE MARCHÉ LOCAL

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement du label LuxFLAG ESG pour nos contrats d'assurance pension (dépendant de l'article 111bis L.I.R.¹) et l'obtention du même label pour notre offre assurance épargne programmée (dépendant de l'article 111 L.I.R.).

Cardif Lux Vie est la première Compagnie à bénéficier de ce label pour ses contrats fiscalement déductibles au Luxembourg. Concrètement, ce label garantit aux clients souhaitant se construire une épargne plus durable, que leurs attentes en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) sont prises en compte, notamment grâce à la transparence des informations transmises et au panel de supports d'investissement proposés, exclusivement sélectionnés par Cardif Lux Vie pour leurs critères de durabilité (Fonds Général, Fonds Internes Collectifs C-Life ou Fonds BNP Paribas de la gamme thématique, tous classifiés Article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR).



1- Loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu





UNE **ORGANISATION RESPONSABLE** QUI INTÈGRE
LES **IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX**
AU CŒUR DE SON MODÈLE D'AFFAIRES



UNE CULTURE D'ENTREPRISE QUI PROMET LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Chez Cardif Lux Vie, nous souhaitons que chaque collaborateur puisse exprimer son talent sans aucune contrainte de genre, d'âge, d'origine, d'orientation sexuelle ou de handicap.

De nombreuses actions sont ainsi mises en place pour lutter contre toute forme de discrimination.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Nos procédures de recrutement incluent les mesures les plus strictes en matière de lutte contre les discriminations quels que soient le genre, l'origine ou l'orientation sexuelle des candidats. Des contrôles sont menés sur une base régulière pour s'assurer du bon respect de ces mesures anti-discrimination.

L'égalité des chances entre les sexes est une priorité de notre politique diversité. Nous veillons sans cesse à améliorer la mixité de nos cadres en nous fixant des ratios de diversité dans notre processus de promotion. Ceci nous permet d'améliorer dans le temps, le part des femmes parmi nos cadres.

WOMEN IN FINANCE

Soucieux de contribuer au développement d'un secteur de la finance plus égalitaire et plus inclusif, Cardif Lux Vie a signé le 8 mars 2023 la Charte « Luxembourg Women in Finance ». Cette initiative menée sous le haut patronage du Ministère des Finances luxembourgeois vise à encourager une meilleure représentation des femmes à des postes clés dans le secteur de la finance.

Chaque signataire s'engage à se fixer des objectifs précis et à publier des rapports sur les progrès accomplis. Les chiffres relatifs aux progrès de Cardif Lux Vie sont mis à jour chaque année et disponibles sur le site corporate de la Compagnie. (<https://cardifluxvie.com/fr/notre-responsabilite>)

UN CADRE DE TRAVAIL FAVORISANT L'ÉPANOUISSEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPES

Parce que les collaborateurs de Cardif Lux Vie sont les premiers acteurs de la transformation de la Compagnie, nous plaçons le développement et l'épanouissement de nos équipes au cœur de nos priorités.

EQUILIBRE VIE PRIVÉE VIE PROFESSIONNELLE

Soucieuse de garantir un juste équilibre des temps de vie, la Compagnie a fait évoluer son modèle. Chez Cardif Lux Vie, travailler et manager à distance sont des pratiques encadrées et facilitées par des objectifs clairs, une transparence et un dialogue régulier entre les équipes. Au-delà du télétravail en place depuis 2020, deux sites de travail à distance (à Bettembourg et Windhof) sont désormais ouverts aux collaborateurs frontaliers.

WELL BEING

Nous organisons plusieurs fois par an, sur l'heure du déjeuner, des moments d'échanges et de partages autour du bien-être. Déconnexion numérique, gestion du stress, développement personnel, Technique d'Optimisation du Potentiel (T.O.P) font partie des sujets qui ont été proposés aux équipes.

Nous avons lancé en 2023 un nouveau concept de « coaching sportif home-made » animé par des collaborateurs de la Compagnie qui, en plus de leur activité première, partagent leur passion et dispensent leurs conseils. En fonction de la météo, les séances ont lieu dans les locaux de la Compagnie ou à l'extérieur dans les parcs de la ville de Luxembourg.



UNE COMPAGNIE SOUCIEUSE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE SES ACTIVITÉS

RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Nous veillons tout au long de l'année à maîtriser l'impact environnemental de nos activités et à sensibiliser nos collaborateurs en ce sens. Nous sommes engagés, depuis plusieurs années, dans une démarche zéro plastique sur le lieu de travail. Nous avons un recours limité aux impressions et nous n'utilisons que des fournitures de bureau recyclées et recyclables. Enfin, pour la 6^e année consécutive, nous avons neutralisé les émissions de CO₂ liées au fonctionnement de notre site internet.

LA SÉLECTION DE NOS FOURNISSEURS

Nous vérifions que nos fournisseurs s'engagent à respecter l'environnement, les droits de l'homme, le droit du travail et l'éthique des affaires. Cardif Lux Vie intègre de façon systématique les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance dans la sélection de ses fournisseurs. Nous attendons de nos partenaires qu'ils aient les mêmes ambitions que nous en la matière. Nous visons 2 buts : nous assurer que nos achats sont durables et encourager nos fournisseurs à adopter des pratiques plus responsables. En 2023, la majorité de nos fournisseurs ont pris connaissance et approuvé les principes de notre Charte Achats Responsables.



« CHEZ CARDIF LUX VIE, L'AMÉLIORATION DE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE PASSE PAR UNE ACTION À GRANDE ÉCHELLE. AINSI AU NIVEAU DES ACHATS, NOUS INTÉGRONS DES CRITÈRES ESG RIGoureux DANS LA SÉLECTION DE NOS FOURNISSEURS. »



Pascale BELOT – Head of COO Office

SENSIBILISATION DE NOS COLLABORATEURS AUX ENJEUX DE LA FINANCE DURABLE

Nous développons les connaissances et les compétences de nos collaborateurs à travers un plan de formation ambitieux sur la finance durable et ses enjeux. Nous sensibilisons nos équipes au changement climatique afin d'appréhender les enjeux pour leur métier ou leur fonction.

Nous avons, l'an dernier, initié un plan de déploiement ambitieux de l'initiative des Fresques du Climat auprès de tous les collaborateurs de la Compagnie d'ici fin 2025.



« LA FRESQUE DU CLIMAT EST UNE FORMATION PARTICIPATIVE QUI M'A PERMIS DE MIEUX COMPRENDRE LES EFFETS DE L'ACTIVITÉ HUMAINE JUSQU'À SES CONSÉQUENCES SUR NOTRE ENVIRONNEMENT. J'AI SOUHAITÉ DEVENIR ANIMATEUR POUR PARTAGER CETTE EXPÉRIENCE AVEC MES COLLÈGUES ET AINSI NOUS PERMETTRE D'ÉCHANGER ENSEMBLE SUR NOS HABITUDES DE VIE ET LEURS CONSÉQUENCES. »



Arnaud SAINT DIZIER – Product Owner – Digital Squad

UNE COMPAGNIE ENGAGÉE AU SEIN DE SON TISSU LOCAL

REFOREST'ACTION

Nous agissons directement au niveau local en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Nous sommes engagés pour la préservation des écosystèmes forestiers locaux. Avec 2.000 nouveaux arbres en 2023, ce sont ainsi plus de 8.000 qui ont été plantés au Grand-Duché de Luxembourg depuis 2020 dans le cadre d'un partenariat avec Reforest'action. Nous associons directement nos équipes, nos clients et partenaires à cette démarche positive avec, par exemple, un arbre planté pour tout nouveau collaborateur intégrant nos équipes ou tout nouveau contrat signé sur le marché local.

CARITAS LUXEMBOURG

Parce que l'augmentation du nombre de personnes touchées par le surpoids et l'obésité dans le monde est un sujet qui nécessite une mobilisation forte, nous soutenons notre actionnaire BNP Paribas Cardif dans son programme de prévention mené à l'échelle internationale. Ainsi, nous agissons aux cotés de Caritas Luxembourg, une association à but non lucratif qui lutte pour l'inclusion sociale. Depuis 2021, nous soutenons le développement d'une activité « Jardinage et Nutrition » grâce à des ateliers ouverts aux enfants (entre 6 et 12 ans) et à des personnes vulnérables. Le partenariat permet également de sensibiliser les bénéficiaires des 12 épiceries sociales du réseau Caritas à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée. Mise en place de petits déjeuners sains, interventions d'une diététicienne, livret de recettes... les projets sont nombreux.

Le partenariat avec Caritas Luxembourg s'inscrit dans le cadre du programme développé par BNP Paribas Cardif au niveau mondial pour prévenir les risques liés au surpoids et à l'obésité. Il repose sur quatre piliers :

- Un soutien à la recherche afin d'améliorer le dépistage et la prévention des troubles du comportement alimentaire et de l'obésité, avec un groupe international de médecins et chercheurs experts en nutrition ;
- Un appui à des associations dédiées à la prévention du surpoids et de l'obésité, afin d'initier des changements d'habitudes chez les enfants et leurs familles dans les pays où BNP Paribas Cardif opère ;
- Un soutien de partenaires technologiques afin d'avoir des solutions digitales pour partager concrètement les contenus du programme.

Distribution du recueil de recettes saines et équilibrées aux bénéficiaires de l'épicerie sociale « Caritas Buttek » à Esch-sur-Alzette.



Tournage du film en soutien aux Caritas Buttek à Luxembourg ville.

DES COLLABORATEURS ENGAGÉS EN FAVEUR DE L'INTÉRÊT COLLECTIF



« CHAQUE ANNÉE AU PRINTEMPS ET À L'AUTOMNE, NOUS LANÇONS DEUX CAMPAGNES DE BÉNÉVOLAT AVEC UN CATALOGUE DE MISSIONS TRÈS CONCRÈTES POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS.

APPORTER SA PIERRE À L'ÉDIFICE, AVOIR LE SENTIMENT DE SE SENTIR UTILE, FAIRE DES RENCONTRES INATTENDUES ... LES RETOURS DES ÉQUIPES PARTICIPANTES SONT TRÈS BONS. »



Grégory LEMAÎTRE – Coordinateur du programme 1MH2H pour Cardif Lux Vie

1 MILLION HOURS 2 HELP (1MH2H)

Nous encourageons nos collaborateurs à s'engager pour des causes qui leur tiennent à cœur. Chez Cardif Lux Vie, dans le cadre du programme #1MillionHours2Help imaginé par le Groupe BNP Paribas, chaque collaborateur bénéficie d'une journée solidaire par an qu'il peut consacrer à une association œuvrant pour l'intérêt de tous. Seuls ou en équipe, l'an dernier, plus de 10% des collaborateurs ont choisi de s'engager au profit de l'intérêt collectif ce qui représente 156 heures de bénévolat.

Dans le cadre de ce programme, nous avons notamment organisé l'an dernier différentes sessions de ramassage de déchets dans des secteurs protégés du Grand-Duché.

Plusieurs dizaines de collaborateurs ont participé, aux côtés de la Croix-Rouge luxembourgeoise, à des missions de tri de vêtements destinés aux plus démunis.



Arrachage de plantes invasives par les membres du Comité de Direction de Cardif Lux Vie au Parc Naturel de l'Our avec Singa Luxembourg.



Ramassage des déchets avec la Direction Energie-Environnement de la Ville de Luxembourg



Jardinage au centre de l'Oseraie de Caritas Luxembourg.



Tri de vêtements pour la Croix-Rouge Luxembourgeoise.



Service de repas durant la fête de Noël de la Stemm Vun den Stross.



CARDIF LUX VIE
GRUPE BNP PARIBAS

L'assureur
d'un monde
qui change